

# Parcours-victimes.fr

## un site pour accompagner les victimes de violences

France Victimes et le Fonds de Garantie des Victimes (FGTI) ont lancé une nouvelle plateforme, [parcours.victimes.fr](http://parcours.victimes.fr) pour accompagner les victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques dans les principales étapes de leur parcours, depuis les violences jusqu'à une éventuelle indemnisation.

-Ce site ne recueille aucune donnée personnelle concernant l'utilisateur et ce dernier ne sera pas recontacté suite à sa connexion.

Dès la page d'accueil, le choix s'effectue entre 2 rubriques selon que l'utilisateur soit majeur ou mineur. Ensuite, 5 moments-clés d'un « parcours victime » sont proposés :

- parler et être écouté
- se mettre en sécurité
- préparer le temps pénal
- être indemnisé
- se reconstruire.

Ce site internet apporte des informations générales, en complément de celles plus personnalisées auprès d'autres professionnels (forces de l'ordre, professionnels du droit et de la justice, assistants sociaux, associations d'aide aux victimes, etc.).

D'autres dispositifs existent :

- le numéro national d'aide aux victimes accessible 7j/7 : 116 006 (appel et service gratuit) pour bénéficier d'une écoute par des professionnels et être mis en lien avec une association d'aide aux victimes proche de chez vous ;
- le numéro en cas d'urgence immédiate : 112 ;
- le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence : 3919
- la plateforme gratuite et sécurisée Mémo de vie destinée aux victimes de violences répétées permet de raconter, stocker vos documents et trouver les contacts utiles.

Source [Service-public.fr](http://Service-public.fr)